

Vidéo 1

Qu'est-ce que la conception de manœuvre ?

La conception de manœuvre constitue l'étape logique de planification de l'opération suivant le processus de la MRT. Toutes les conclusions auxquelles vous êtes arrivé en déroulant la MRT vont être reprises pour alimenter le canevas de la conception de manœuvre.

Pour mémoire, je vous rappelle le processus général de la MRT qui à l'issue de ses trois étapes a pour finalité l'élaboration d'ordres clairs et cohérents.

Les 3 phases sont l'analyse, la recherche de manœuvre et le choix du chef.

Il existe plusieurs nature d'ordres relevant de la planification ou de la conduite. La planification concerne les opérations les plus importantes par le volume de force engagée ou la durée du dispositif (quelques exemples : l'opération à Notre Dame des Landes, un sommet du G20, le Tour de France...), généralement la planification est mise en œuvre par les niveaux du groupement et au-delà avec parfois l'appui d'une unité spécialisée : le centre de planification et de gestion de crise. En deçà de ce niveau de commandement, le quotidien se limite à des ordres d'exécution pour la conduite de la manœuvre.

Dans ce cours, il vous sera demandé de dérouler la MRT sur une situation tactique puis d'élaborer la conception de manœuvre qui en découle.

Nous nous limiterons donc aujourd'hui à approfondir le canevas/cadre d'ordre pour la conception de manœuvre.

Le schéma qui va suivre illustre le déroulement chronologique des actions du chef opérationnel à partir du moment où il reçoit la mission jusqu'au moment où il a rempli cette mission.

La MRT apparaît bien comme une phase préparatoire à l'action et à la prise de décision. La conception de manœuvre prépare la décision du chef pour chaque phase de la manœuvre, et de ces décisions découlent des ordres.

Si la phase de planification est réservée aux opérations les plus importantes, les conclusions de votre MRT doivent constituer le socle raisonné de tous les ordres qui en découleront qu'il s'agisse de planification ou de conduite.

L'ordre administratif et logistique est lui aussi réservé aux opérations d'envergure, il organise toute la manœuvre des éléments de soutien (concept logistique, qui commande, lieux d'approvisionnement et de distribution...). Tout en s'appuyant sur la conception de manœuvre opérationnelle, il relève lui aussi d'une méthode d'analyse, la méthode de raisonnement logistique, proche de la MRT et qui fait un focus plus particulier sur les contraintes logistiques.

Voici les grandes caractéristiques de la conception de manœuvre :

Elle décrit l'ensemble de la manœuvre de la montée en puissance du dispositif jusqu'au départ des derniers éléments. De ce fait, elle prend en compte toutes les phases, les options possibles et retient également tous les modes d'action adverses imaginés lors de la MRT.

S'agissant d'un ordre de planification, toutes les incertitudes ne sont pas levées tant l'attitude de l'adversaire que le cadre espace-temps de la manœuvre peuvent être singulièrement modifiés.

La conception de manœuvre fixe donc les options fondamentales mais ne fige pas la manœuvre dans sa conduite, seule la première phase est clairement définie, les autres demeurant des prévisions.

Avant de parcourir les 8 points du cadre d'ordres de la conception de manœuvre,

définissons ce qu'est une phase.

Une phase est une tranche de manœuvre correspondant, dans l'espace et le temps, à la portée d'une décision que le chef prend, au regard des renseignements dont il dispose ou en leur absence si les délais l'y contraignent. Elle s'achève par l'obtention d'un résultat escompté qui ne modifie pas le dispositif global de la manœuvre.

Découper une manœuvre en phases revient donc à définir plusieurs scènes qui se terminent par un résultat défini à l'avance, l'obtention de ce résultat conditionnant le passage à la phase suivante.

Pour mémoire, chaque phase peut être découpée en temps, qui sont autant d'étapes à franchir pour atteindre le résultat de la phase. La définition réglementaire du temps est la suivante : *un temps est un découpage d'une phase correspondant, dans l'espace et le temps, à l'obtention d'un résultat partiel dans la réalisation de l'objectif fixé pour la phase.*